Dominique LE COËNT- de BEAULIEU

Commissaire-Priseur Judiciaire

0 1 FEV 2018

N.REF: 94543/DLC/SB/Liquidation Judiciaire EURL D CLIC AUTO

PROCES-VERBAL D'IMPOSSIBILITE D'ACCOMPLISSEMENT DE L'INVENTAIRE

Etabli dans la procédure de

EURL D CLIC AUTO

297 allée des Partisans

60700 PONT SAINTE MAXENCE

Le 26 janvier 2018,

Je soussigné, Maître Dominique LE COËNT-de BEAULIEU, Commissaire-Priseur Judiciaire à Senlis et Chantilly, gérant et associé unique de la SELARL Dominique LE COËNT-de BEAULIEU.

Agissant en vertu du jugement du Tribunal de Commerce de Compiègne en date du 13 décembre 2017, lequel a ouvert la procédure en référence, m'a désigné pour procéder aux opérations d'inventaire et de prisée des actifs mobiliers et a désigné Maître Denis HAZANE, Mandataire de Justice à la liquidation des Entreprises,

Atteste avoir tenté de procéder à la mission d'inventaire dans l'affaire citée en référence, conformément aux dispositions en vigueur du Code de Commerce mais le débiteur n'a pas déféré à ma convocation

Compte tenu de la carence du débiteur, je soussigné, Maître Dominique LE COËNT-de BEAULIEU, atteste, par la présente, être dans l'impossibilité d'établir l'inventaire des actifs dans la procédure en référence.

Je vous laisse le soin d'informer le Ministère Public de la défaillance du débiteur.

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

Dominique LE COËNT-de BEAULIEU

Dominique LE COËNT- de BEAULIEU

Commissaire-Priseur Judiciaire

Vue du 297 allée des Artisans – 60700 PONT SAINTE MAXENCE – le 26/01/2018



Etude fermée le lundi